



Collectif
Des agents des
SDIS

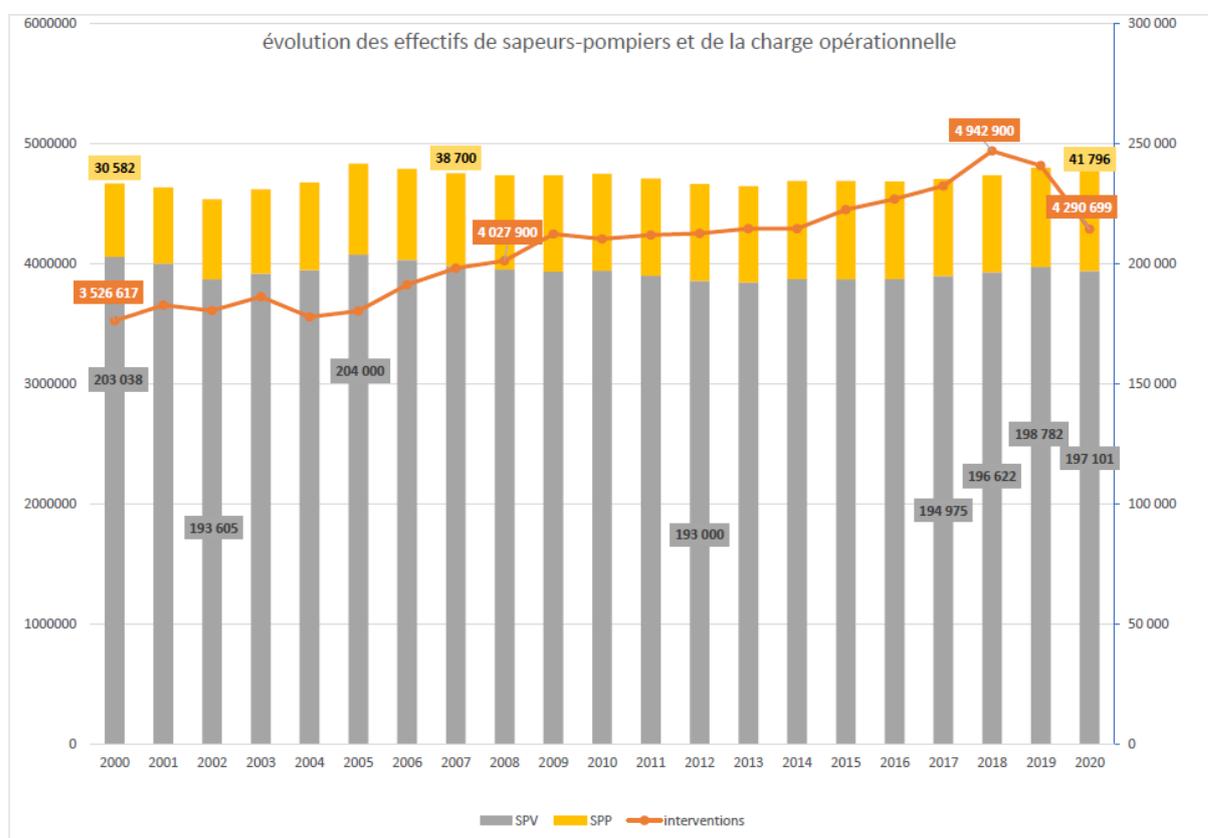


Montreuil le 3 février 2022

ET SI ON PARLAIT SÉCURITÉ CIVILE ? 2

Rapport effectifs/Interventions

Le travail ne peut pas être différé, il doit être assuré par des agents existants et disponibles.



Ces chiffres sont extraits des statistiques de la DGSCGC

Le nombre de sapeurs-pompiers volontaires n'a que peu varié mais leur disponibilité a baissé, le nombre de sapeurs-pompiers professionnels a peu augmenté, alors que le nombre d'interventions a significativement progressé.

Ce graphique déjà parlant ne fait pas apparaître :

- La dimension aléatoire de la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires ;
- La diminution légitime du temps de travail des professionnels ;
- La dégradation de la distribution territoriale, liée à la diminution du nombre de centres de secours et de l'offre hospitalière....